

QUESTIONS D'ASSURANCE

RETRAITES

L'évolution démographique actuelle, qui se traduit notamment par un déséquilibre croissant du ratio travailleurs actifs/retraités, et la dynamique du marché du travail en Europe exercent une pression importante sur la viabilité financière des systèmes de retraite. Cela suscite des inquiétudes quant à la capacité des systèmes de retraite de continuer à garantir un niveau de revenu décent de retraite pour tous les citoyens. Cela signifie également que, faute d'une épargne suffisante, les retraités européens pourraient se retrouver dans une situation financière difficile, ce qui impacterait leur capacité à financer leurs soins de santé et aggraverait de fait, les finances publiques. Il est donc impératif que les citoyens européens épargnent et investissent davantage pour leur retraite. Toutefois, un bon nombre d'entre eux ne sont pas en mesure de le faire, pour différentes raisons.

En proposant des produits d'épargne adaptés, les assureurs peuvent jouer un rôle clé dans le financement des retraites. À ce titre, ils contribuent à diversifier les sources de revenus des retraités, améliorant ainsi leur sécurité financière tout en atténuant la pression sur les finances publiques.

39% des Européens
n'épargnent pas pour leur retraite

Source: [Insurance Europe's Pan-European Pension Survey, 2023](#)

« Comblant l'écart mondial de financement des retraites, qui s'élève à 51 000 Md\$, nécessiterait le paiement d'une rente supplémentaire d'environ 1 000 Md\$ par an. »

Source: [\(GFIA, 2023\)](#)

Avec l'assurance...

Diversification des sources de revenus

Qu'ils proposent des rentes ou un montant forfaitaire, les produits d'assurance permettent de bénéficier de revenus complémentaires des pensions de retraite financées par les États et de l'épargne personnelle. Cette diversification permet de répartir les risques et assure des revenus plus stables aux retraités.

Revenu garanti et gestion des risques

Les rentes permettent de profiter d'un revenu garanti à vie, quels que soient les fluctuations des marchés ou les risques de longévité (risque de survivre à son épargne). Ce type d'offre procure donc aux retraités une réelle tranquillité d'esprit, sachant qu'ils bénéficieront d'un revenu stable tout au long de leurs années de retraite. Ces solutions assurantielles permettent également aux retraités de mieux gérer leurs dépenses de santé. Des produits tels que l'assurance dépendance peuvent protéger contre le poids financier que représentent les frais médicaux et les établissements spécialisés.

Flexibilité et personnalisation

Les solutions d'assurance offrent de la flexibilité en termes d'options de paiement, de stratégies de retrait de capitaux et de bénéficiaires. Les retraités peuvent ainsi adapter leur régime d'assurance à leurs besoins spécifiques, leur garantissant ainsi une approche personnalisée de leur retraite.

Avantages fiscaux

Certains produits d'assurance vie, comme certains types de rentes ou d'épargne retraite, peuvent offrir des avantages fiscaux, aidant les retraités à maximiser leurs revenus.

Sans l'assurance...

Nombre limité de solutions de retraite

Sans solutions de retraite fondées sur l'assurance, les individus dépendraient principalement de celles financées par l'État ou de leur épargne personnelle. Ces revenus pourraient s'avérer insuffisants pour maintenir un niveau de vie décent compte tenu de l'espérance de vie plus longue et des dépenses de santé en hausse.

Vulnérabilité financière accrue

L'absence de solutions d'assurance rend les retraités plus vulnérables aux chocs financiers tels que des frais médicaux imprévus. Cette vulnérabilité se traduit par des taux plus élevés de pauvreté et d'insécurité financière parmi la population des retraités. Les solutions d'assurance offrent généralement divers outils de gestion des risques, tels que des rentes ou une couverture biométrique, qui protègent les retraités et leurs familles en cas d'imprévu. Sans ces alternatives, les retraités risqueraient de ne pas bénéficier d'une protection adéquate face aux imprévus.

Pression supplémentaire sur les systèmes de protection sociale

Sans solutions d'assurance privée, la charge pesant sur les systèmes de retraite de l'État s'alourdirait. Cela mettrait à rude épreuve les finances publiques et conduirait potentiellement à des réductions de prestations ou à une augmentation des impôts, avec, à la clé, un impact négatif pour tous les citoyens.



Sans les solutions proposées par l'assurance, les perspectives de retraite de ces personnes pourraient être considérablement compromises.

POURQUOI LE PEPP A ECHOUÉ

Le *Pan-european personal pension product* (PEPP – Produit de retraite personnel pan-européen) a été conçu pour compléter les solutions de retraite disponibles au niveau national. Ce projet ambitieux visait, entre autres objectifs, à accroître l'adéquation des régimes de retraites, permettant la portabilité des contrats de retraites entre les États membres de l'UE et à élargir la gamme de produits disponibles pour ses citoyens. Malheureusement, il n'a pas encore répondu aux espoirs que les décideurs politiques plaçaient en lui : pour l'heure, un seul acteur propose ce produit, et ceci dans un nombre limité de pays.

La principale raison de « l'échec » du PEPP tient à sa réglementation trop complexe, à la charge administrative qu'elle implique pour les assureurs qui souhaitent le proposer mais aussi à ses incertitudes juridiques. Ajoutons à cela certaines exigences irréalistes comme l'obligation de surperformer l'inflation future, dans la plupart des cas grâce à des techniques d'atténuation des risques, et enfin un plafond de cotisation annuelle de 1 % sur le capital accumulé pour la version de base. Par ailleurs, la fiscalité des produits de retraite n'est à l'évidence pas harmonisée au sein de l'UE. Ces défis réglementaires ont dissuadé les assureurs de proposer ce produit. Par conséquent, des modifications substantielles de sa réglementation s'imposent pour faire du PEPP une solution viable.

Il reste néanmoins essentiel que les décideurs politiques européens donnent la priorité aux solutions nationales qui encouragent l'épargne personnelle. Leur rôle sera déterminant.

LES ASSUREURS PEUVENT ALLER ENCORE PLUS LOIN...

Comment les décideurs politiques peuvent-ils contribuer à la mise en œuvre de solutions pertinentes ?

- **Veiller à ce que la réglementation permette aux assureurs de continuer à jouer leur rôle protecteur.** Il existe une forte demande de la part des citoyens européens pour des produits d'épargne retraite fondés sur l'assurance sous forme de garanties financières, de rentes et de couverture biométrique, que les assureurs proposent traditionnellement. Il est essentiel que les réglementations, notamment la directive Solvabilité II ainsi que la nouvelle stratégie d'investissement de détail (RIS), n'empêchent ni ne découragent les assureurs de remplir ce rôle essentiel de protection.
- **Sensibiliser les citoyens européens et leur garantir l'accès à des informations précises et facilement compréhensibles quant à leurs futurs droits à la retraite.** Être bien informé permet aux citoyens de prendre des décisions adaptées à leur situation personnelle. La Commission européenne joue un rôle central en promouvant les meilleures pratiques et en encourageant tous les États membres à progresser en ce sens, par exemple en instaurant des tableaux de bord ou des systèmes de suivi des retraites, et en intégrant la Semaine Européenne de la Retraite dans le calendrier officiel de l'UE.
- **Au niveau national, mettre en œuvre des programmes d'inscription automatique pour les salariés, le cas échéant et sur une base volontaire.** Les recherches indiquent que les particuliers sont plus enclins à adhérer à des programmes d'épargne retraite par inscription automatique, à condition qu'ils aient la possibilité de s'en désinscrire à tout moment. Dans ce contexte, le principe du « *one size fits all* », visant à appliquer une méthode uniforme, ne sera pas adapté, car les systèmes de retraite nationaux varient considérablement d'un pays à l'autre.
- **Introduire des incitations fiscales pour encourager tous les citoyens, quelle que soit leur situation personnelle, à épargner pour leur retraite.** Il peut s'agir de récompenses financières pour avoir économisé de l'argent sur certains comptes ou pour avoir choisi certains investissements. Généralement, ces incitations prennent la forme de déductions fiscales, de crédits ou de reports d'imposition.
- **Réduire la complexité : rendre les informations plus lisibles et simplifier le processus de vente.** Les décideurs politiques doivent veiller à ce que les consommateurs aient facilement accès à des informations simples et claires, leur permettant de comprendre aisément les avantages que les produits d'assurance peuvent offrir. Il est important de réduire et non d'accroître la quantité d'informations qui doit être portée à la connaissance du consommateur. Il est tout aussi fondamental de simplifier les processus de vente, trop longs et compliqués, qui découragent l'investissement. La législation ne doit pas entraver l'introduction d'outils numériques qui permettent de faciliter, simplifier et rationaliser ce processus de vente. De plus, disposer d'un large choix, en termes de produits comme de canaux de distribution, permet au consommateur d'avoir accès aux produits d'épargne retraite ou d'assurance vie par le biais qu'il souhaite.
- **Tirer les conclusions de l'échec du PEPP avant d'introduire un produit paneuropéen alternatif.** Pour que le PEPP devienne une réalité, des réformes importantes seront nécessaires, qui devront impacter divers aspects de la réglementation.